Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 78 (1981)
Heft: 3

Rubrik: Vœux de la section ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vœux de la section

1. PRIX DU MIEL — PROPOSITION

L'apiculteur qui livre son miel à la centrale, compte tenu de l'achat des bidons (à un seul service), des frais de transport et de contrôle, touche un maximum de **Fr. 10.50** du kg. (calcul établi sur la base d'un envoi de 150 kg. Lausanne - Gland CFF).

D'autre part, il constate que les détaillants (Migros et Coop mis à part) n'ont pas attendu pour augmenter leur marge de bénéfice en exigeant de Fr. 18.— à Fr. 24.— du kg. Donc profit des uns au détriment du travail des autres.

Tenant compte également de la progression des coûts de production, nous demandons à la SAR de faire proposition à la Fédération suisse d'apiculture de porter à Fr. 12.— le prix minimum du kg. de miel suisse.

2. La section demande expressément que la maladie «acariose» reste considérée comme maladie épizootique et soit traitée comme telle sous contrôle des inspecteurs des ruchers.

3. Les inspecteurs de ruchers ainsi que le comité prient le président de la SAR d'intervenir auprès des instances compétentes afin de poursuivre la fabrication du Folbex, seul remède efficace pour l'instant pour lutter contre l'acariose.

4. Augmenter les contacts entre sections.

5. Que le prix du miel en vrac et aux grossistes soit augmenté.

6. Plus de clémence de la part des agents atmosphériques qui se foutent des apiculteurs !

7. Que le comité de la Romande étudie l'évolution du marché du sucre et donne connaissance du résultat à l'assemblée des délégués.

8. Comme toutes les sections et les apiculteurs : une année valable quant à la récolte !

9. La section vous annonce une bonne année apicole avec une magnifique récolte en 1981.

10. Vu l'augmentation des frais d'exploitation, nous souhaitons une révision du prix des miels, c'est-à-dire prix différents pour miel de colza, miel de fleurs, miel de sapins.

11. Editer, sur le plan national, un calendrier illustré avec photographie de rucher ou tout ce qui se rapporte à l'apiculture, ainsi que la publicité pour le miel suisse.

Divers : .....

.....

.....

.....

.....

Conseils aux débutants

MARS 1981

Il est à nouveau grand temps de penser à la saison à venir!...

Les comptes de l'an dernier sont bouclés depuis longtemps, vos fiches de contrôle de ruche préparées avec soin, et vous en avez même certainement préparé quelques-unes de plus pour les essaims qui pourraient venir agrandir les rangs.

Et votre matériel d'exploitation? Qu'en est-il?...

Pensez aux ruches à nettoyer que vous pouvez repeindre, aux nourrisseurs défectueux que vous n'avez pas remplacés, et surtout aux rayons que vous pouvez monter vous-même. Au fait, vous reste-t-il assez de cire?... C'est l'occasion de passer tout ceci en revue et d'adresser ensuite votre commande de matériel pour ce printemps. Si vous n'avez pas non plus commandé votre candi, c'est bien sûr «la dernière» pour le faire!

Il est trop tôt pour ouvrir vos colonies. Ne le faites qu'en cas d'extrême nécessité pour ne pas démolir les joints de propolis indispensables au maintien de la chaleur interne. L'hiver rigoureux que

nous venons de franchir ne va certes pas nous permettre de resserrer d'ici la fin du mois, et nous devrons peut-être reporter cette opération au mois d'avril. Il y aura lieu d'attendre une chaude journée, où la température atteindra au moins 15 degrés à l'ombre et où le vent fera défaut.

Ce premier contrôle doit vous permettre de vous assurer que l'état général de santé est bon, que les réserves de nourriture sont suffisantes et que la reine assure la ponte. Au besoin, serrez rapidement vos colonies en enlevant les cadres des bords inoccupés et en rapprochant les partitions. Gardez vos colonies encore bien calfeutrées car les retours de froid printaniers sont toujours à craindre.

Veillez à ce qu'un pillage latent ne s'établisse pas entre les colonies fortes et celles qui se seraient trop et anormalement affaiblies en cours d'hiver. De plus, **observez très attentivement le comportement de vos abeilles lors des premières belles sorties**, et ceci aussi bien au trou de vol que sur le sol, devant vos ruches.

Si leur comportement vous étonne, qu'elles ont peine à s'envoler et qu'elles tombent au sol avec les ailes écartées, comme animées de frissons, si vous les voyez se grouper sur des herbes sans pouvoir prendre leur envol et qu'elles se laissent saisir par la fraîcheur revenue, c'est que quelque chose ne tourne pas très rond!... Consultez alors un aîné ou l'inspecteur régional.

Peut-être aussi vous êtes-vous procuré le microscope dont je vous parlais le mois dernier? C'est alors qu'il vous faut prélever quelques-unes de ces abeilles et tenter de découvrir de quelle anomalie elles sont éventuellement atteintes.

Mais, tout d'abord, **voyons de quoi devrait se composer l'ensemble de votre petit laboratoire d'études microscopiques.**

A. **Les principaux accessoires seront :**

— 1 provision de plaques de verre **porte-objets** ;
— 1 provision de **couvre-objets** ;
— des **aiguilles** spéciales utiles et nécessaires pour arranger les objets déposés sur la plaque de verre ;
— 1 **brucelle** pour saisir et maintenir les objets à morceler ou diviser ;
— 1 **scalpel** pour couper la matière en tranches minces ;
— 1 **spatule** pour faire ressortir certaines parties des objets à examiner ;
— 1 **paire de ciseaux** très fins et pointus ;
— 1 **compte-gouttes** ou pipette ;

— 1 **loupe**;
— 1 ou 2 **verres de montre** que nous utiliserons pour les préparations;
— 1 lame de rasoir;
— 1 plateau à dissection en liège ou «sagex».

B. A part un peu d'eau distillée, **quelques produits chimiques tels que réactifs et colorants** vous seront indispensables.

Ceux-ci se trouvent très souvent dans les assortiments accompagnant l'appareil, mais on se garde bien de vous dire à quoi ils peuvent être utilisés.

Voyons plutôt:

1. **le baume du Canada:** c'est votre ciment de montage; il vous permet de monter (fixer) le verre couvre-objet sur vos plaques de verre; il est translucide et se dissout avec le xylol;
2. **le xylol** peut être utilisé pour déshydrater et éclaircir certains objets, amincir ou enlever le ciment au baume du Canada;
3. **le bleu de méthylène:** ce colorant est utilisé pour teindre les objets transparents et faire apparaître les noyaux de certaines cellules ou détails de structure;
4. nous trouvons également d'autres couleurs réagissant parfois différemment sur certains composants des tissus ou organes en question. Ce sont par exemple: **le vert de méthyl** (solution alcoolique à 0,5%); **le vert d'iode; le rouge Congo; le carmin aluné** et peut-être encore **le violet gentiane.**

C. Il est aussi nécessaire d'utiliser parfois des **liquides fixateurs** qui ont la propriété de pénétrer rapidement dans les cellules et de fixer la structure cellulaire en empêchant la décomposition qui résulte de la mort des tissus que vous désirez examiner.

Ce sera: **l'alcool éthylique** à 90%, 96% ou 100% (déshydrate et fixe en quelques minutes); **le formol**, dont la formule est la suivante: eau distillée 90 cl. + formol 10 cl. + sel de cuisine = 0,9 g.

Citons enfin la solution aqueuse à 1% d'acide acétique, nécessaire à préserver l'ordre et les formes des corps d'insectes et leurs structures internes.

Je vous ferai bien sûr remarquer qu'il n'est pas indispensable d'avoir tout ce qui précède pour examiner simplement une aile ou une patte, mais si vous vous prenez au jeu vous n'aurez pas de peine à vous familiariser avec tout ceci.

D. Passons maintenant à la pratique; si le cœur vous en dit, nous chercherons à dépister les traces d'une maladie redoutée telle que l'**acariose**.

La place préférée de l'acarien de l'abeille («Acarapis Woodi») n'est pas ailleurs que dans le système respiratoire, et plus particulièrement dans la première paire des trachées thoraciques qui sont les plus grosses de toutes. Leurs entrées (stigmates) sont recouvertes par des espèces de trappes poilues invisibles de l'extérieur. C'est pourquoi nous devons commencer par mettre ces trachées à nu et les disséquer.

Comment s'y prendre:

— prendre une abeille, lui enlever la tête et la première paire de pattes;
— puis, avec un scalpel ou une lame de rasoir, tout simplement, faire un trait perpendiculaire et court qui divisera la partie thoracique antérieure en deux parties, l'une droite et l'autre gauche;
— un peu en avant de la base des ailes, et au travers de ces deux parties, faire une coupe perpendiculaire à la première; on obtient ainsi deux petits fragments d'un demi-millimètre d'épaisseur, à la forme de demi-lunes, contenant l'un la trachée droite et l'autre la trachée gauche;
— l'enveloppe chitineuse ou carapace est alors séparée à l'aide de vos aiguilles et la partie musculaire enlevée également.

Remarque: pour la dissection des trachées, utiliser de préférence l'acide lactique à l'eau. Si vous désirez fixer et monter vos trachées sur une plaque de verre, comme on prépare une diapositive pour sa projection, vous pourrez le faire soit sur glycérine-gélatine, soit au moyen du liquide de Faure ou d'acétate de potasse. Le couvre-objet sera fixé à la cire ou au moyen de plastiline pour ne pas écraser.

Conclusion: si cette matière paraît un peu compliquée à certains, et en ennuie d'autres, veuillez m'en excuser. Je suis certain que ce serait là une matière intéressante pour présenter l'anatomie de l'abeille à tous nos membres au cours de rencontres apicoles d'hiver. Rappelons-nous simplement que nous sommes toujours des débutants dans un secteur qui nous est inconnu et qu'il n'y a aucune honte à apprendre. A tous, bonne réussite!...

Marc Léchaire

BIENEN MEIER
votre partenaire en apiculture

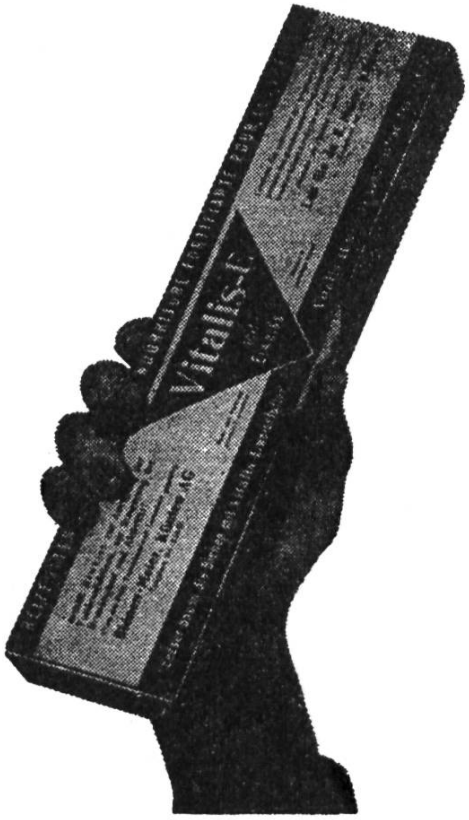

Rien de plus simple!

45 jours avant le début de la miellée, resserrez les colonies et donnez-leur un paquet de VITALIS. Placez à l'extérieur un peu de SALIXAN; vos colonies deviendront plus fortes et rapporteront davantage, elles seront plus vivaces et butineuses.

SALIXAN

remplace et complète le pollen.
— Si, 45 jours avant la miellée, vos abeilles ont récolté trop peu de pollen,
— Si la croissance s'arrête, SALIXAN est souverain!

VITALIS

Aliment albuminé pour vos colonies.
Assure une croissance harmonieuse et fortifie vos colonies quelles que soient les conditions atmosphériques.

Prix du VITALIS et du SALIXAN

1-9 kg.	Fr. 5.75/kg.
10-19 kg.	Fr. 5.65/kg.
20 kg.	Fr. 5.45/kg.
50 kg. et plus:	prix sur demande

Si chaque colonie ne rapportait qu'un kilo de miel en plus, la dépense serait largement couverte!

VITALIS pour nourrir les essaims précoces et assurer leur développement en été!

BIENEN MEIER KÜNTEN

Etablissement d'apiculture-cire ULTRA

Les fils de R. Meier, S A.
5444 Künten AG Tél. (056) 96 13 33